

ACTION URGENTE

VENEZUELA. DES CENTAINES DE PERSONNES DETENUES DOIVENT ETRE IMMEDIATEMENT LIBEREES

Depuis le 14 août, plusieurs dizaines de personnes détenues de façon arbitraire ont été libérées, notamment Emirlendris Benítez, María Auxiliadora Delgado et Danner Barajas. Elles n'auraient pourtant jamais dû être arrêtées, et nombre d'entre elles continuent de faire l'objet de poursuites pénales et de restrictions de leurs droits. De plus, on ignore ce qui est arrivé à Jorgen Guanares et où il se trouve depuis son arrestation présumée, le 2 août 2024 ; Juan Carlos Marrufo, qui est détenu arbitrairement depuis le 19 mars 2019, a besoin de soins médicaux urgents ; et Damián Rojas, Roberto Pérez, Renny González, Jonathan Delgado et des centaines d'autres personnes sont toujours détenus de façon arbitraire. Nous demandons que toutes les personnes détenues arbitrairement soient immédiatement libérées, et que la vie et l'intégrité des personnes incarcérées soient protégées.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Larry Devoe
Procureur général
Edificio Ministerio Público, PB
Av. Urdaneta, esquinas de Ánimas a Platanal
Caracas, Venezuela

Monsieur le Procureur général,

Les retrouvailles entre les personnes détenues arbitrairement qui ont été récemment libérées et leurs proches n'ont que trop tardé. Je regrette que la décision de libérer les personnes détenues arbitrairement n'ait pas été étendue à toutes celles qui sont soumises à cette grave violation des droits fondamentaux, et que ces libérations soient soumises à des conditions et à des restrictions des droits des victimes. De plus, ces mesures ont été accompagnées de déclarations publiques de hauts responsables qui ont suscité puis anéanti les espoirs de retrouvailles de victimes avec leurs proches, et qui ont induit en erreur l'opinion publique.

Les détentions arbitraires et les nombreuses autres violations des droits humains qui y sont liées doivent cesser immédiatement, notamment celles dont sont victimes Jonathan Delgado, Nudre Chourio, Olbis Dirinot, Rafael Guedes, Renny González, Roberto Pérez et des centaines d'autres personnes.

Il est extrêmement préoccupant de ne pas savoir depuis août 2024 ce qui est arrivé à Jorgen Guanares ni où il se trouve, et de constater que Juan Carlos Marrufo continue d'être privé des soins médicaux adéquats alors qu'il en a un besoin urgent. Des informations récentes concernant des allégations de torture, de disparition forcée et de mauvais traitements dans la prison « Rodeo I » illustrent les conditions effroyables dans lesquelles les prisonniers y sont détenus.

Aucune victime de détention arbitraire ayant été libérée ne devrait faire l'objet de poursuites pénales arbitraires ni de restrictions abusives de ses droits, comme dans les cas de Javier Tarazona, Carlos Julio Rojas et Rocío San Miguel, ainsi que de nombreuses autres personnes libérées après avoir été détenues arbitrairement pour des raisons politiques, comme Emirlendris Benítez et María Auxiliadora Delgado.

L'absence totale de transparence pour toutes les questions relatives aux personnes détenues arbitrairement pour des motifs politiques au Venezuela est consternante. La mission d'établissement des faits des Nations unies et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme doivent se voir accorder un accès total aux personnes détenues dans le pays, notamment l'autorisation de surveiller les violations des droits humains et de réunir des informations sur ces violations.

Je vous demande de veiller à ce que toutes les personnes détenues arbitrairement au Venezuela soient immédiatement libérées. Dans le contexte de la crise humanitaire encore aggravée par les récents tremblements de terre, chaque personne détenue par les pouvoirs publics doit voir sa vie protégée, et son sort et le lieu où elle se trouve doivent être révélés ; les autorités doivent également lui garantir des soins médicaux adéquats ainsi que des visites de sa famille.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis le 14 août, environ 80 personnes qui étaient détenues arbitrairement pour des motifs politiques ont été libérées de prison, selon les ONG vénézuéliennes [Foro Penal](#) et [Justicia, Encuentro y Perdón](#). Les conditions accompagnant ces libérations continuent d'être vérifiées par leurs proches et des organisations de la société civile, car elles comprennent souvent la poursuite de procédures pénales et des restrictions arbitraires des droits. Par exemple, Emirlendris Benítez et María Auxiliadora Delgado, qui étaient détenues arbitrairement depuis août 2018 et mars 2019 respectivement, ont été libérées à titre de mesure humanitaire, mais la peine qui leur a été infligée en 2022 à l'issue d'un procès qui n'a pas respecté les garanties d'un procès équitable reste en vigueur.

À la date du 25 août 2026, des centaines de personnes étaient toujours détenues arbitrairement pour des motifs politiques, malgré les déclarations faites à plusieurs reprises par la présidente par intérim, le président de l'Assemblée nationale et d'autres autorités, dans lesquelles ils ont annoncé des libérations imminentes qui ne se concrétisent pas, et avancé des chiffres erronés concernant les libérations de personnes détenues arbitrairement pour des raisons politiques. Le 24 août, plus de 300 personnes étaient toujours détenues arbitrairement pour des motifs politiques, selon l'ONG vénézuélienne Foro Penal, mais d'autres ONG du pays – comme Justicia, Encuentro y Perdón – portaient ce chiffre à 448.

Roberto Pérez, Olbis Dirinot et Rafael Guedez ont été arrêtés dans l'État de Falcón en septembre 2024 et déclarés coupables en août 2026 de trafic illicite de matériaux stratégiques, alors même qu'aucune preuve crédible n'a été produite contre eux. De même, Renny González et Nudre Chourio ont été arrêtés dans l'État de Zulia en août 2024, apparemment en raison de leur participation à un groupe WhatsApp, et inculpés de terrorisme. Jonathan Delgado a également été arrêté en août 2024, dans l'État de Trujillo ; selon certaines informations, lors de son interrogatoire, les autorités auraient tenté de l'impliquer dans un complot présumé visant à saboter les machines à voter.

Dans l'après-midi du 24 juin 2026, deux séismes, de magnitude 7,2 et 7,5, ont frappé le Venezuela. Le 25 juin, Amnesty International a publié un [communiqué de presse](#) attirant l'attention sur les conséquences dévastatrices que ces séismes risquaient d'avoir et, le 30 juin, l'organisation a lancé une [action urgente](#) appelant à une réaction fondée sur les droits, face aux deux séismes, comprenant notamment la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement.

Depuis au moins 2014, le gouvernement vénézuélien utilise la détention arbitraire à motivation politique pour museler toute forme de dissidence réelle ou supposée, dans le cadre d'une politique de répression systématique et généralisée. Entre décembre 2025 et août 2026, les autorités vénézuéliennes ont de manière sporadique libéré des victimes de détention arbitraire, dans la plupart des cas dans le cadre d'une libération conditionnelle avec le maintien des poursuites pénales les concernant, comme dans les cas des prisonniers·ère d'opinion et défenseur·e-s des droits humains Javier Tarazona, Rocío San Miguel et Carlos Julio Rojas.

Dans le cadre de cette politique de répression, le gouvernement n'a cessé de harceler, de poursuivre et de censurer les militant·e-s et les organisations de la société civile qui s'efforçaient de protéger les droits des Vénézuélien·ne-s dans un contexte complexe d'urgence humanitaire et de profonde crise des droits humains qui les poussait à fuir le pays dans des proportions sans précédent (en mai 2025, ils étaient [7,9 millions](#) à avoir fui le Venezuela). Amnesty International a à maintes reprises appelé à l'abrogation de la loi dite anti-ONG et de tous les autres mécanismes juridiques qui restreignent les activités légales et nécessaires de ces organisations.

Depuis 2020, plusieurs rapports de la [mission internationale indépendante d'établissement des faits](#) sur le Venezuela ont fourni des informations détaillées sur des centaines d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de détentions arbitraires, d'actes de torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants commis dans le pays depuis 2014, ainsi que des exemples d'instrumentalisation de la justice par le gouvernement dans le cadre de sa politique répressive, concluant que certains de ces crimes de droit international et violations des droits humains pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

Depuis novembre 2021, le [Bureau du procureur](#) de la [Cour pénale internationale](#) mène une enquête pénale sur la situation au Venezuela, précisément pour « [c]rimes contre l'humanité de privation de liberté [...] ; torture [...] ; viol et/ou autres formes de violence sexuelle [...] ; et persécution à caractère politique contre des personnes détenues [...], qui ont été commis depuis au moins avril 2017, par des membres des forces de sécurité de l'État, des autorités civiles et des personnes progouvernementales (ou groupes appelés "collectifs") ».

LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 25 octobre 2026

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER : Personnes détenues pour des motifs politiques (ils, elles)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : www.amnesty.org/fr/documents/amr53/1291/2026/fr/